



Communiqué de presse – 19 avril 2017

Ans Persoons (sp.a) - Échevine des Affaires néerlandophones,
Contrats de quartier et Participation

Neder-Over-Heembeek reçoit un Budget Citoyen de 35.000 euros

Aux habitants de décider ce qu'ils vont faire avec cette somme

Le 19 avril, habitants et associations de Neder-Over-Heembeek (NOH) se rencontreront pour la première fois pour le lancement d'un processus participatif où la vie quotidienne dans le quartier occupe une place centrale. Concrètement, ils reçoivent un 'Budget Citoyen' d'un montant de 35.000 euros. Nous ne savons pas précisément ce qu'ils vont faire, excepté que ces projets doivent renforcer la cohésion sociale et le cadre convivial à NOH. C'est la quatrième fois qu'un quartier à Bruxelles reçoit un tel budget. Cette année, la formule est légèrement modifiée. Une attention particulière sera accordée au processus participatif au cours duquel les habitants proposent, choisissent et réalisent eux-mêmes leurs projets.

Nouvelle formule pour le quatrième budget participatif

« L'expérience nous a montré que les projets participatifs les plus efficaces sont ceux réalisés à petite échelle, les initiatives locales ; celles qui sont portées depuis le début par les habitants à qui on donne le temps de les développer », déclare Ans Persoons (sp.a), Échevine de la Participation à la Ville de Bruxelles. « C'est précisément ce que nous souhaitons faire avec le Budget Citoyen : les habitants tirent eux-mêmes les ficelles de projets dépassant le simple intérêt individuel et ayant un effet positif sur toute la communauté. Les éditions précédentes du Budget Citoyen (comme [AU BORD DE L'EAU](#)) ou les initiatives citoyennes des Contrats de quartier se sont toujours très bien passées. Je suis convaincue que nous serons cette fois encore agréablement surpris par le résultat. S'il y a bien une chose que j'ai apprise ces dernières années, c'est bien celle-ci : le potentiel de nos habitants est énorme. »

35.000 euros pour Neder-Over-Heembeek

L'enveloppe globale du Budget Citoyen est de 35.000 euros et la totalité du montant va à Neder-Over-Heembeek. Cette somme peut être utilisée pour développer un seul projet ou bien être répartie entre plusieurs projets, avec un maximum de 10.000 euros par projet. Ans Persoons : *« Cette année, nous avons choisi Neder-Over-Heembeek car je crois énormément au potentiel de cette partie de la Ville. Les Heembeekois ne peuvent malheureusement pas recevoir de Contrat de Quartier car Heembeek est située en dehors de la zone d'intervention. C'est pourquoi nous souhaitons, à travers le Budget Citoyen, donner la chance aux Heembeekois de développer des projets citoyens. »*

Vous êtes, en tant que journaliste, invité(e) à suivre l'ensemble du processus participatif. La première rencontre citoyenne pour le lancement du Budget Citoyen aura lieu aujourd'hui, mercredi 19 avril à 19h à l'école primaire de Heembeek, rue des Trois Pertuits 4, 1120 Bruxelles.

Contact presse : Thi-Tiên Trân, Thi-Tien.Tran@brucity.be, 02 279 44 17 / 0474 35 29 89

Plus d'information sur la procédure

Le processus participatif est coordonné par le service Bruxelles Participation de la Ville de Bruxelles et se compose de six phases :

- Le **lancement** a lieu cette semaine
- Les habitants et les associations collaborent pour **développer des projets pour leur quartier**
- La **recevabilité** des projets est évaluée par un comité composé d'habitants et de représentants de la Ville
- Les porteurs de projets présentent leurs propositions à une assemblée citoyenne qui délibère et choisit les meilleurs projets pour le quartier, dans les limites du budget disponible. Ensuite, le collège de la Ville de Bruxelles approuve les projets.
- Ensuite vient la **phase d'exécution** : les porteurs de projets ont jusqu'au 31 décembre 2018 pour réaliser leur projet.
- La totalité du processus est enfin évaluée par les habitants et par la Ville afin d'améliorer la formule Budget Citoyen à l'avenir.

Plus d'information sur Bruxelles Participation :

Le service Bruxelles Participation de la Ville de Bruxelles propose aux habitants de prendre une part plus active dans la vie publique et dans les projets de la Ville. Tout habitant ou usager de la Ville peut dès lors consulter Bruxelles Participation voire chercher un soutien pour des initiatives plus concrètes. Les projets que la Ville développe s'articulent autour de quatre axes : s'informer, dialoguer, s'impliquer et collaborer.

Site web : <http://www.bruxelles.be/bruxelles-participation>